



## Communiqué de presse

12 mars 2019

---

### **L'école de la confiance, c'est un ministre qui soutient les manifestations lycéennes en faveur du climat**

Laurence Guillermou  
chargée de  
communication

T : 01 43 57 16 16

108/110, avenue Ledru-Rollin  
75544 Paris Cedex 11

La FCPE se félicite de l'engagement du ministre de l'Education nationale sur les questions environnementales aux côtés des lycéens, le 15 mars prochain.

En souhaitant organiser ce jour-là des débats dans les établissements scolaires sur le climat, le ministre soutient implicitement l'action de la jeunesse dans son engagement sur les questions environnementales. C'est une bonne nouvelle de soutenir l'action d'une jeunesse qui a décidé de se saisir de son avenir et qui démontre ainsi sa maturité face à des enjeux que nous leur laissons en héritage. La FCPE porte depuis longtemps déjà une tradition d'appui et de soutien à la jeunesse lorsqu'elle souhaite prendre la parole, mener des initiatives et s'engager pour son avenir.

Aussi, les parents d'élèves que nous sommes sont désormais rassurés sur le fait que les élèves qui décideront de participer à cette journée de mobilisation ne seront ni pénalisés ni sanctionnés et que les chefs d'établissement organiseront, dès à présent, le recensement des élèves mineurs qui souhaitent participer à la grève pour le climat afin de pouvoir réguler au mieux les échanges entre les équipes éducatives et les parents d'élèves des mineurs concernés.

Enfin, pour aller plus loin, le ministre ne verra donc pas d'inconvénient à ce que les spécialités qui couvrent les questions de l'environnement et du développement durable puissent être accessibles à tous les lycéens, qu'ils soient d'un lycée général, agricole ou technologique ou professionnel.